

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

—oOo—

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 05 Juin à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres afférents au conseil syndical : 33 titulaires – 12 suppléants	Résultats du vote :
Membres en exercice : 32 titulaires - 12 suppléants	Voix Pour : 24
Délégués présents : 24 délégués (19 titulaires – 5 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 25 Mai 2018	

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mr Stanislawski, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Trabuc, Mr Coppeaux, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Frex, Mr Martinet, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr Magnier, Mme Fargette, Mr Morellon, Mme Philippon, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Bereaux.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Lauweryns, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mr Pillière, Mr Marinel, Mr Delahaye, Mr Dussaussoy, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Picavet, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.

Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommée secrétaire de séance : Mme Van Landeghem.

Objet : Commission d'Appel d'Offres : remplacement d'un membre titulaire

N°20180602

Les membres du Comité Syndical, entendu l'exposé du Président,

Vu la délibération du 04 Juin 2014, désignant les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres à caractère permanent pour la durée du mandat,

Attendu que par courrier du 26 Mars 2018, Mr Pierre SAROUL a fait connaître au Président sa démission en qualité de membre de l'USESA et par voie de conséquence, de ses fonctions de membre titulaire de la commission d'appel d'offres,

Vu les articles L 1411-5 et D 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur en date du 05 Juin 2018,

.../...

Le Président fait l'appel à candidature pour procéder à la nomination d'un membre titulaire en remplacement de Mr Pierre SAROUL,

Mr Michel MATHIS, membre suppléant à la commission d'appel d'offres, se prononce candidat.

Les membres du Comité Syndical, après avoir procédé au vote,

- DESIGNENT Mr Michel MATHIS, membre titulaire de la commission d'appel d'offres.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180605-20180602-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Marcel CHATEL

